

2023-2024

Livret d'accueil

DES PERSONNELS
DE L'UNIVERSITÉ
GRENOBLE ALPES



UGA
Université
Grenoble Alpes





BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES !



Vous rejoignez aujourd'hui l'Université Grenoble Alpes après avoir réussi un concours, passé avec succès un entretien de recrutement ou suite à une demande de mobilité.

Je me réjouis de votre choix et vous souhaitez la bienvenue dans votre nouvelle université.

Après l'intégration en 2020 de Grenoble INP, Sciences Po Grenoble et l'ENSAG au sein de l'Université Grenoble Alpes en tant qu'établissements-composantes, notre université n'aurait pu se construire sans les compétences, les richesses et l'engagement de l'ensemble de ses personnels : enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.euse.s, personnels administratifs et techniques, personnels des bibliothèques, personnels sociaux et de santé.

Que vous soyez enseignant, gestionnaire administratif, spécialiste d'histoire médiévale, ou de mécanique des fluides, juriste, responsable de scolarité, informaticien ou encore chargé d'orientation et d'insertion professionnelle, vous participez toutes et tous au rayonnement de l'Université Grenoble Alpes et à la réalisation des six grandes missions

du service public de l'enseignement supérieur qui sont les nôtres : «la formation initiale et continue tout au long de la vie» ; «la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société» ; «l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle» ; «la diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle» ; «la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche» ; «la coopération internationale».

Afin de faciliter votre prise de fonction, vous trouverez dans le présent livret quelques repères sur le fonctionnement et les structures de l'Université Grenoble Alpes. Volontairement synthétique, ce document vous propose également de découvrir l'ensemble des ressources qui sont mises à votre disposition pour votre activité professionnelle et toutes les informations pratiques sur votre nouvel environnement de travail. Comme mentionné à la fin de chaque rubrique du livret, je vous invite à consulter régulièrement le site intranet de l'Université Grenoble Alpes pour mieux connaître votre établissement

En espérant avoir l'occasion de vous rencontrer prochainement, je vous adresse tous mes vœux de réussite et d'épanouissement au sein de l'Université Grenoble Alpes.

Yassine Lakhnech
Président de l'Université Grenoble Alpes

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES !

Le mot du Président	3
Chiffres-clefs	5

L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES EN BREF

Une université innovante et pluridisciplinaire	7
Statuts et règlement intérieur	8
Plan stratégique et contrat d'établissement	8
Établissements-composantes et composantes académiques	8
Une gouvernance renouvelée	9
L'équipe politique	10
Le directoire	11
Le conseil d'administration et le conseil académique	11
Les autres conseils et comités centraux	12
Les instances représentatives du personnel et le CSAE	13
Les composantes académiques	14
Les pôles et les structures de recherche	15
Les directions et les services	16
L'IDEX Université Grenoble Alpes	17
Le label européen «HR Excellence in research»	17

RESSOURCES ET CADRE DE TRAVAIL

Le site web «Nouvel arrivant» : connectez-vous maintenant !	19
Premiers pas à l'Université	19
La gestion de votre carrière	19
Votre première paie	20
Votre poste de travail	20
Annuaire, contacts et modèles de documents	20
Mise à jour de vos coordonnées professionnelles	21
Applications en ligne et services numériques	21
Bonnes pratiques informatiques	21
Protection des données personnelles	22
Temps de travail et congés	22
Engagement citoyen	22
Prévention des risques professionnels	23
Formation des personnels	23
Espace Accompagnement des parcours professionnels	23
Vos projets à l'international	23
Pédagogies universitaires	24
Projets de recherche et valorisation	24
Ressources documentaires et bibliothèques universitaires	24
Amélioration continue : une démarche ouverte aux suggestions	25
Informez et s'informez	25

INFOS PRATIQUES ET ENVIRONNEMENT SOCIAL

La carte professionnelle multi-services et l'appli mobile Campus UGA	27
La restauration et les transports	27
L'action sociale	28
Les permanences juridiques	28
Les assistantes sociales	28
La santé et la médecine du travail	28
La qualité de vie au travail	29
Le télétravail	29
L'espace d'écoute et la prévention des risques psychosociaux	29
La médiation interne	30
La lutte contre les violences sexuelles et sexistes	30
L'accompagnement du handicap	30
RSE & Égalité femmes-hommes	30
Les syndicats	30
Le sport, la culture et les loisirs	31
La carte de lecteur de la BU	31
Journée des personnels et arbres de Noël	31
Entre nous	31

CHIFFRES-CLEFS

L'UNIVERSITÉ

- 59 500** étudiants dont **3 000** doctorants
- 3 100** enseignants et enseignants-chercheurs, **1 000** doctorants contractuels
- 3 700** personnels administratifs et techniques
- 6** composantes académiques, **30** UFR, écoles, instituts ou départements
- 2** fondations partenariales
- 637** M € de budget exécuté
- 240** bâtiments sur **13** sites et **6** départements
- 62** installations sportives et **1** piscine
- 12** BU et centres de documentation, **3** lieux de culture et de création

LA RECHERCHE

- 71** unités de recherche (UMR, UPR, USR, UMI, EA)
- 6** pôles de recherche, **1** collège doctoral
- 13** Labex et **11** Equipex
- 132** ERC depuis 2007, 2^e site français le plus doté
- Top 150** mondial du classement de Shanghai 2022
- 55** start-up créées ces cinq dernières années
- 478** familles de brevets déposées en 2021
- 2^e université** dans le palmarès 2022 de l'INPI

LA FORMATION

- 105** spécialités de doctorat
- 63** mentions de masters
- 11** diplômes de médecine/pharmacie
- 32** mentions de licences générales
- 55** licences professionnelles
- 13** diplômes d'ingénieurs
- 15** DUT

L'INTERNATIONAL

- 1 100** partenariats internationaux
- 150** pays couverts par des accords de coopération
- 10 000** étudiants internationaux soit 1 étudiant sur 6
- 160** nationalités différentes
- 18** langues enseignées
- 25%** des masters dispensés partiellement ou intégralement en anglais

L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
EN BREF



Une université innovante et pluridisciplinaire

Ancrée dans son territoire, pluridisciplinaire et ouverte à l'international, l'Université Grenoble Alpes (UGA) regroupe l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public de Grenoble et Valence. Grand établissement au 1^{er} janvier 2024, l'UGA réunit 59 500 étudiants, 7 800 personnels et intègre 3 établissements-composantes : Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management - UGA, Sciences Po Grenoble - UGA et l'École nationale d'architecture de Grenoble - UGA.

De la littérature à la physique des particules en passant par l'ingénierie, l'architecture, la politique, la sociologie, la médecine ou encore l'informatique... L'UGA propose tout l'éventail des disciplines universitaires en formation initiale et tout au long de la vie. Du BUT au doctorat, cette offre de formation donne la possibilité aux étudiants de construire et personnaliser leurs parcours, facilite les passerelles entre les diplômes et permet des réorientations à tous les niveaux d'études. Située sur une terre d'innovation, l'UGA est pionnière dans le domaine de la pédagogie inversée et l'utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement.

En partenariat étroit avec les organismes nationaux de recherche (CEA, CNRS, Inria, Inserm, Inrae, IRD), et en association avec les grands instruments internationaux (ESRF, ILL, EMBL, IRAM, EMFL) présents sur son territoire, elle construit avec les 71 laboratoires partagés sur le site une politique de recherche et d'innovation à l'échelle mondiale. En 2022, l'UGA figure par exemple dans le top 150 des meilleures universités mondiales du classement de Shanghai. Les enseignants-chercheurs de l'université explorent tous les champs disciplinaires. Cette diversité de connaissances, à la frontière des disciplines, favorise l'innovation scientifique et permet de mieux répondre aux défis posés aux universités par le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'UGA fait partie des établissements d'enseignement supérieur qui contribuent le plus à la science et à la technologie et qui ont le plus fort impact sur l'économie. Avec plus d'une cinquantaine de start-up créées en moyenne tous les 5 ans, près de 500 familles de brevets déposées chaque année, l'UGA est particulièrement investie dans la valorisation de sa recherche. Les deux fondations partenariales de l'établissement développent également avec leurs entreprises partenaires des actions de mécénat pour soutenir des projets de recherche pluridisciplinaires, des initiatives pédagogiques innovantes et des actions solidaires menées par et pour les étudiants.

Fortement ancrée sur son territoire et acteur clef de sa dynamique, l'UGA est aussi résolument ouverte sur le monde. Elle porte l'international au cœur de sa vision et de ses valeurs. Elle a développé plus de 1 000 accords de partenariat dans 150 pays et accueille chaque année près de 10 000 étudiants internationaux. Cette richesse fait écho à celle de la vie de campus animée par près de 200 associations étudiantes et rythmée chaque année par des centaines d'événements culturels et sportifs.



STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les missions, l'organisation et la gouvernance de l'Université Grenoble Alpes, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), sont précisées dans les statuts de l'établissement et sont complétées par le règlement intérieur. Les statuts de l'université ont été adoptés le 16 juin 2023 par le conseil d'administration de l'UGA après les délibérations des instances de ses trois établissements-composantes : Grenoble INP - UGA, Sciences Po Grenoble - UGA et ENSAG - UGA. Après une phase d'expérimentation de trois années et un statut juridique transitoire d'établissement public expérimental (EPE), l'UGA aura à compter du 1^{er} janvier 2024 le statut de Grand établissement.

*Retrouvez les statuts et le règlement intérieur de l'université sur l'intranet :
L'UGA > Structures et organisation de l'UGA*

PLAN STRATÉGIQUE ET CONTRAT D'ÉTABLISSEMENT

Plus qu'une «feuille de route» indiquant la trajectoire pour la réalisation d'une ambition à quatre ans, le plan stratégique de l'Université Grenoble Alpes met en valeur l'importance et la richesse de l'engagement de tous les acteurs qui la composent. Fruit d'un travail impliquant ses composantes et ses instances, le plan stratégique 2021-2024 de l'UGA présente la vocation et la raison d'être de l'établissement, son ambition et ses objectifs. Il se décline en 5 grands axes prioritaires.

Instrument essentiel du dialogue avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le contrat d'établissement définit sur plusieurs années les grands axes d'engagement et les objectifs de l'université. Ce contrat sert de cadre de référence aux moyens qui sont alloués chaque année à l'établissement. Le nouveau contrat d'établissement de l'Université Grenoble Alpes couvre la période 2021-2026 et comprend des volets spécifiques pour ses trois établissements-composantes.

Retrouvez le plan stratégique 2021-2024 et le contrat d'établissement 2021-2026 de l'Université Grenoble Alpes sur l'intranet : L'UGA > Stratégie et projets d'établissement

ÉTABLISSEMENTS-COMPOSANTES ET COMPOSANTES ACADÉMIQUES

Tout en conservant leur personnalité morale, Grenoble INP - UGA, Sciences Po Grenoble - UGA et l'ENSAG - UGA ont rejoint en janvier 2020, l'Université Grenoble Alpes en tant qu'établissements-composantes et comme composantes académiques avec personnalité morale. Ce regroupement, conforté par l'obtention du statut de Grand établissement, s'inscrit dans une longue tradition de mutualisation, de coordination et de coopération entre tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du site Grenoble Alpes.

En 2020, trois composantes académiques sans personnalité morale ont également été mises en place au sein de l'UGA : l'École universitaire de technologie (EUT), la Faculté des sciences et la Faculté humanités, santé, sport et sociétés (H3S). Ces composantes rassemblent la plupart des UFR, écoles et instituts (aussi appelées composantes élémentaires) des universités Joseph Fourier (Grenoble 1), Pierre-Mendès-France (Grenoble 2) et Stendhal (Grenoble 3) qui se sont regroupées dès 2016 au sein de l'Université Grenoble Alpes.

Toutes les structures qui composent l'Université Grenoble Alpes figurent dans les statuts et le règlement intérieur de l'établissement : L'UGA > Structures et organisation de l'UGA



UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

L'organisation de l'Université Grenoble Alpes en 6 grandes composantes académiques permet de prendre en compte les changements d'échelle induits par l'intégration de Grenoble INP, Sciences Po Grenoble et l'ENSAG. Le fonctionnement de l'UGA est fondé sur une répartition des compétences entre la gouvernance centrale et les services rattachés, les composantes académiques sans personnalité morale et les établissements-composantes dotés d'organes de gouvernance spécifiques, les UFR, instituts ou écoles et les structures de recherche.

Les compétences de l'UGA sont organisées à plusieurs niveaux : en central et au sein des composantes. L'échelon central de l'UGA est responsable de la cohérence. Il s'appuie sur le directoire et les conseils pour élaborer l'activité en cherchant le consensus des composantes. Les décisions sont mises en délibération dans les instances décisionnaires et pour avis dans les instances consultatives. La gouvernance de l'établissement repose sur une autonomie importante de ses composantes. Chaque composante est seule responsable de l'organisation et de l'exécution de la compétence sur son périmètre. Toutefois, elle s'engage à respecter la stratégie globale et les orientations de l'UGA.

Il existe par ailleurs des lieux de consultation et de coordination. Les pôles de recherche constituent ainsi des structures transversales chargées de la coordination, de l'expertise et de l'animation de la recherche, en association avec les organismes de recherche nationaux présents sur le site.

La gouvernance de l'université est détaillée dans les statuts et le règlement intérieur de l'établissement disponibles sur l'intranet : L'UGA > Structures et organisation de l'UGA





L'ÉQUIPE POLITIQUE

Élu par les membres du conseil d'administration pour un mandat de 4 ans, le président de l'université assure par ses décisions l'administration de l'établissement.

Sur sa proposition, trois vice-présidents «statutaires» sont élus : un vice-président du conseil d'administration, un vice-président chargé de la recherche et un vice-président chargé de la formation et de la vie universitaire. Ces vice-présidents sont respectivement élus par les membres du conseil d'administration, ceux de la commission de la recherche et par ceux de la commission de la formation et de la vie universitaire. C'est aussi sur sa proposition que le président du conseil académique est élu par les membres de ce même conseil. Le président de l'université peut également s'entourer de vice-présidents «fonctionnels» et de chargés de mission.

Le président et les vice-présidents se réunissent au sein du bureau auquel assiste le directeur général des services.

■ **Président** : Yassine Lakhnech

■ **Vice-président.e.s**

- Conseil d'administration : Anne-Catherine Favre
- Recherche et innovation : Hervé Courtois
- Formation et vie universitaire : David Dechenaud
- Conseil académique (CAc) : Caroline Bertonèche (Présidente)
- Étudiant : Emmy Marc
- Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle : Marc Oddon
- Rayonnement et relations internationales : Karine Samuel
- Culture et culture scientifique et technique : Marie-Christine Bordeaux
- Ressources humaines : Christophe Ribuo
- Responsabilité sociétale de l'université : Yann Échinard
- Finances et patrimoine : Pascal Louvet
- Pilotage et amélioration continue : Nadine Guillemot
- Numérique : Isabelle Olivier
- Valence et Drôme-Ardèche : Sébastien Geindre
- Recherche en sciences humaines et sociales : Anne Damalss
- Vie étudiante et handicap : Véronique Bricout
- Égalité femmes - hommes, lutte contre les discriminations : Sophie Louargant

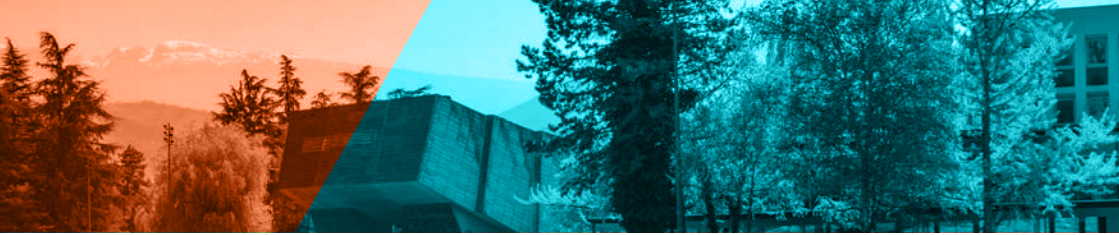
■ **Chargé.e.s de missions**

Formation et vie étudiante

- Démarche compétence : Christine Verdier
- Formation de santé : José Labarère
- Orientation, accompagnement et réussite des étudiants : Florence Courtois
- Innovation pédagogique : Philippe Dessus

Recherche et valorisation

- Recherche en santé : Hervé Pelloux
- Recherche en ingénierie : Valérie Perrier
- Valorisation recherche : Gaëlle Calvary



Rayonnement et relations internationales

- Francophonie : Ridha Boulaabi
- Structuration offre formation - recherche et développement de la mobilité internationale : Constance Chevallier - Govers

Numérique - Finances et patrimoine

- Infrastructures numériques : Pierrick Bedouch
- Smart campus : Thomas Lebarbé

Retrouvez la présentation des membres de l'équipe présidentielle et le trombinoscope sur l'intranet : [L'UGA > Structures et organisation de l'UGA](#)

LE DIRECTOIRE

Le directoire élabore et propose des stratégies qui sont soumises au débat dans les conseils. Il les prépare sur la base de ses propositions propres et des propositions travaillées par le bureau. Il valide les éléments à soumettre au conseil d'administration et au conseil académique et les groupes de travail éventuellement associés.

Présidé par le président de l'université, le directoire est composé des directeurs ou responsables des établissements-composantes et des directeurs des composantes sans personnalité morale. Dans cette configuration, il traite de la politique RH, de la stratégie patrimoine, des budgets et moyens, des questions de formation, vie étudiante et de la communication. Il s'élargit aux organismes de recherche pour aborder les questions relatives au territoire et à l'international, à la recherche, à la valorisation et aux partenariats.

Le rôle et les compétences du directoire sont précisés dans les statuts et le règlement intérieur de l'établissement en ligne sur l'intranet : [L'UGA > Structures et organisation de l'UGA](#)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE CONSEIL ACADÉMIQUE

L'université est gérée de façon démocratique. Les grandes décisions et orientations politiques sont prises dans les conseils et commissions composés d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de personnels administratifs et techniques, d'étudiants et de personnalités extérieures.

■ Le conseil d'administration (CA)

Le conseil d'administration détermine la politique de l'université. Il vote le budget et approuve les comptes. Il détermine la stratégie de l'établissement dans tous ses domaines d'activités et vote les schémas pluriannuels stratégiques. Il approuve notamment le contrat de l'établissement (incluant les volets des établissements-composantes), le rapport annuel d'activité et le bilan social. Il adopte le règlement intérieur de l'université et fixe, sur proposition du président et dans le respect des priorités nationales, la répartition des emplois (hors établissements-composantes) qui lui sont alloués. Il adopte la stratégie globale de recrutement des enseignants-chercheurs. Le CA délibère sur toutes les questions que lui soumet le président au vu notamment des avis et vœux du conseil académique.

■ Le conseil académique (CAC)

Le CAC regroupe les membres de la commission de la recherche (CR) et de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Il émet notamment des avis et des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique. Il émet des avis sur la demande d'accréditation et sur le contrat d'établissement. Il propose un schéma directeur



pluriannuel en matière de politique du handicap. Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants. Il est la formation compétente pour l'examen des questions relatives au recrutement, à la carrière et à l'affectation des enseignants-chercheurs. Le conseil académique se réunit sous quatre formations distinctes : CAc plénier, CAc restreint aux enseignants-chercheurs, CR et CFVU.

■ La commission recherche (CR)

La CR oriente et anime la politique de recherche. Elle émet un avis sur l'enveloppe des moyens destinée aux activités de la recherche, telle qu'allouée par l'échelon central de l'UGA et ses composantes académiques et dans le cadre stratégique décidé par le CA. Elle est notamment consultée sur les conventions de l'UGA avec les organismes de recherche. Elle émet un avis sur la création des structures de recherche ou encore sur la charte d'éthique et de déontologie.

■ La commission formation et vie universitaire (CFVU)

La CFVU définit les ambitions, objectifs et orientations globales de formation initiale et tout au long de la vie et la coordination des crédits sur projets destinés à la formation. Elle évalue la cohérence globale des règlements des études, des modalités de contrôle de connaissances, des jurys ou des inscriptions. Elle définit et évalue les mesures concernant : l'orientation, le suivi et l'insertion professionnelle des étudiants, les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

NB : les présentations ci-dessus du CA, du CAc, de la CR et de la CFVU ne reprennent qu'une partie seulement de leurs principales compétences.

 *Les compétences des conseils centraux sont détaillées dans les statuts de l'UGA. Retrouvez la liste des membres des conseils et comités et leurs délibérations sur l'intranet : L'UGA > Conseils, commissions, comités*

LES AUTRES CONSEILS ET COMITÉS CENTRAUX

En plus du conseil d'administration, du conseil académique et de ses deux commissions (CR et CFVU), l'Université Grenoble Alpes compte plusieurs autres conseils, commissions ou comités centraux.

■ La conférence sociale

La conférence sociale est chargée d'instruire les dossiers qui concernent conjointement l'Université Grenoble Alpes et ses établissements-composantes en matière de ressources humaines, de manière transverse, selon les modalités et les axes définis dans le règlement intérieur. Composée notamment des membres titulaires des comités sociaux d'administration de l'UGA et de ses établissements-composantes, la conférence sociale se réunit deux fois par an.

■ Le comité d'éthique et de déontologie

Ce comité a notamment pour rôle de formuler des recommandations concernant la définition, la justification et l'application de règles relatives à la déontologie des métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Cette instance consultative a vocation à être saisie ou à s'emparer de toute question relative à la déontologie et à l'éthique. Son existence traduit la volonté de l'Université Grenoble Alpes de s'exprimer d'une seule voix, et en toute transparence, sur ces questions.

■ L'international advisory board (I-AB)

L'I-AB participe, par ses avis et recommandations, à la définition des choix stratégiques de l'établissement. Il rassemble des expertises internationales de très haut niveau. Choisis pour leur



expérience dans la gestion d'universités, d'entreprises ou de grands projets universitaires, les membres de l'I-AB sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directoire. L'I-AB se réunit au moins une fois par an.

Pour en savoir plus sur la conférence sociale, le comité d'éthique et de déontologie ou l'I-AB, consultez l'intranet : L'UGA > Conseils, commissions, comités

LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL ET LE CSAE

Consultées sur des sujets directement liés aux conditions de travail et à la carrière des agents, les instances représentatives de l'établissement sont composées des représentants syndicaux des personnels.

À savoir : depuis janvier 2023, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et le comité technique d'établissement (CT), ont fusionné en une instance unique : le comité social d'administration d'établissement (CSAE)

■ Le comité social d'administration d'établissement (CSAE)

Instance de représentation du personnel, le CSAE est chargé de l'examen des questions collectives de travail : fonctionnement et organisation des services ; accessibilité des services et qualité des services rendus ; orientations stratégiques RH ; lignes directrices de gestion en matière de mobilité, de promotion et de valorisation des parcours professionnels ; politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations ; protection de la santé physique et mentale, hygiène, sécurité des agents ; organisation du travail et amélioration des conditions de travail.

Les représentants du personnel au sein du CSAE sont consultés sur les projets de texte relevant du champ de compétence du comité. Ils débattent avec les représentants de l'administration des orientations générales sur les politiques RH et sont informés de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion des ressources humaines.

Au regard de l'effectif de l'UGA, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT) a été instituée sein du CSAE. Une nouvelle instance à laquelle sont invités les médecins et psychologues du travail, le conseiller de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail.

■ La commission paritaire d'établissement (CPE)

Compétente à l'égard des agents titulaires BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé), la CPE est consultée pour avis en cas de recours sur des décisions individuelles défavorables : refus de titularisation, de temps partiel, de télétravail...

■ La commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCPANT)

Compétente à l'égard de l'ensemble des agents non titulaires (hors doctorants contractuels qui disposent de leur propre commission consultative) exerçant dans les établissements d'enseignement supérieur, la CCPANT donne son avis sur les décisions individuelles : questions relatives à la situation professionnelle, licenciements, sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

Pour en savoir plus sur les instances représentatives du personnel, connaître leurs membres et leurs délibérations, consultez l'intranet : L'UGA > Conseils, commissions, comités



LES COMPOSANTES ACADÉMIQUES

Les composantes académiques ont vocation à porter les dimensions formation, formation tout au long de la vie, recherche et innovation. Elles sont dotées d'une gouvernance, de moyens financiers et humains, et de conseils au regard de ces missions.

L'UGA compte 6 composantes académiques : 3 avec personnalité morale (également établissements-composantes) et 3 sans personnalité morale. Ces composantes rassemblent la plupart des 30 composantes élémentaires (UFR, écoles, départements ou instituts) de l'université. L'établissement compte aussi quelques composantes élémentaires ou transversales non rattachées à des composantes académiques.

■ Grenoble INP - UGA, Institut d'ingénierie et de management

Composante académique avec personnalité morale et établissement-composante regroupant :

- Grenoble INP - Ense³, UGA
- Grenoble INP - Ensimag, UGA
- Grenoble INP - Esisar, UGA
- Grenoble INP - Génie industriel, UGA
- Grenoble INP - Pagora, UGA
- Grenoble INP - Phelma, UGA
- Grenoble IAE - INP, UGA
- Polytech Grenoble - INP, UGA

■ Sciences Po Grenoble - UGA (IEP de Grenoble)

Composante académique avec personnalité morale et établissement-composante

■ École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) - UGA

Composante académique avec personnalité morale et établissement-composante

■ École universitaire de technologie (EUT), UGA

Composante académique sans personnalité morale regroupant :

- Institut universitaire de technologie 1 (IUT1), UGA
- Institut universitaire de technologie 2 (IUT2), UGA
- Institut universitaire de technologie de Valence (IUT Valence), UGA

■ Faculté des sciences, UGA

Composante académique sans personnalité morale regroupant :

- UFR de chimie et de biologie, UGA
- UFR Informatique, mathématiques, mathématiques appliquées de Grenoble (IM²AG), UGA
- UFR Physique, ingénierie, Terre, environnement, mécanique (PhiTEM), UGA
- Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble (OSUG), UGA
- Département de la licence sciences et technologies (DLST), UGA



■ **Faculté humanités, santé, sport, sociétés (H3S), UGA**

Composante académique sans personnalité morale regroupant :

- UFR Arts et sciences humaines (ARSH), UGA
- UFR Sociétés, cultures et langues étrangères (SOCLE), UGA
- UFR Langage, lettres, arts du spectacle, information et communication (LLASIC), UGA
- UFR Sciences de l'Homme et de la société (SHS), UGA
- UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives, UGA
- Faculté de médecine, UGA
- Faculté de pharmacie, UGA

■ **Les composantes élémentaires**

Composantes élémentaires non regroupées au sein d'une composante académique :

- Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA), UGA
- Faculté de droit, UGA
- Faculté d'économie de Grenoble, UGA

■ **Les structures transversales**

- Département sciences Drôme Ardèche (DSDA), UGA
- Centre universitaire d'études françaises (CUEF), UGA
- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), UGA
- Service des langues (SDL), UGA

/// Pour en savoir plus sur les composantes académiques et retrouver les sites internet de l'ensemble des UFR, écoles et instituts de l'UGA, rendez-vous sur l'intranet : L'UGA > Structures et organisation de l'UGA

LES PÔLES ET LES STRUCTURES DE RECHERCHE

L'Université Grenoble Alpes compte plus d'une centaine de structures de recherche, dont 71 laboratoires (UMR, UPR, USR, UMI, EA), partagées pour la majorité d'entre elles avec les organismes nationaux de recherche présents sur le site Grenoble Alpes (CNRS, CEA, Inserm, Inria, INRAE, IRD).

La recherche est organisée en 6 grands pôles chargés de la coordination, de l'expertise et de l'animation de la recherche. Ces structures transversales ont pour mission de développer l'excellence scientifique et technologique dans l'ensemble des disciplines, de favoriser la pluridisciplinarité et de soutenir les collaborations entre équipes de différents pôles.

■ **Les 6 pôles de recherche**


Chaque pôle de recherche regroupe des unités et des structures de recherche relevant de disciplines et de cultures proches, avec des objets et/ou des méthodes de recherche similaires.

- **Pôle Chimie, biologie, santé (CBS)**
- **Pôle Mathématiques, sciences et technologies de l'information et de la communication (MSTIC)**
- **Pôle Physique des particules, astrophysique, géosciences, environnement et écologie (PAGE)**
- **Pôle Physique, ingénierie, matériaux (PEM)**
- **Pôle Sciences humaines et sociales (SHS)**
- **Pôle Sciences sociales (PSS)**



■ Le collège doctoral

Structure transversale de l'UGA, le collège doctoral porte la politique doctorale. Il organise les études doctorales et met en œuvre les conditions permettant la délivrance du doctorat et de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et les dispositifs d'insertion et de suivi professionnels des doctorants. Il fédère les 13 écoles doctorales de l'Université Grenoble Alpes.

 Retrouvez toutes les informations sur l'organisation de la recherche, les missions des pôles et la liste des laboratoires ou structures de recherche sur l'intranet : [Recherche et valorisation > Connaître l'organisation de la recherche](#)

LES DIRECTIONS ET LES SERVICES

L'administration centrale de l'Université Grenoble Alpes regroupe les services de la présidence, la direction générale des services, sept directions générales déléguées, et plusieurs directions, services communs et unités de service. Ces structures sont réparties au sein de six grands pôles.

Présidence et direction générale des services (DGS)

- Cabinet et services de la présidence
- Directeur général des services (DGS)
- Directeurs généraux des services adjoints (DGSA)

Directions rattachées à la DGS

- Direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI)
- Direction de la communication (DIRCOM)

Pôle Ressources humaines

- Direction générale déléguée Ressources humaines (DGD RH)
- Direction de la prévention des risques (DPR)
- Médecine du travail
- Mission Égalité

Pôle Formation

- Direction générale déléguée Formation (DGD Formation)
- Direction générale déléguée Développement international et territorial (DGD DIT)
- Collège doctoral (CED)
- Centre régional de formation aux métiers des bibliothèques (MEDIAT)

Pôle Recherche

- Direction générale déléguée Recherche, innovation et valorisation (DGD RIV)
- Unité de service Innovation & Transfert office (ITO@UGA)
- Unité de service Ingénierie de projets
- UGA Éditions

Pôle Vie de campus

- Direction Vie étudiante (DVE)
- Direction générale déléguée Bibliothèques et appui à la science ouverte (DGD BAPSO)
- Direction Culture et culture scientifique (DCCST)
- Centre de santé
- Service Accueil International - International Students and Scholars Office (ISSO - DGD DIT)
- Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)



- Direction des services mutualisés du Campus UGA Valence Drôme Ardèche (DVDA)
- Mission Responsabilité sociétale et environnementale (RSE)

Pôle infrastructures et modernisation administrative

- Direction générale déléguée système d'information (DGD SI)
- Direction des systèmes d'information mutualisés (DSIM - Unité de service)
- Direction générale déléguée Patrimoine, aménagement et transition énergétique (DGD PAT)
- Direction de l'aménagement (DA - Unité de service)
- Direction pilotage et projets transversaux, amélioration, qualité (DIPPAQ)
- Mission Sécurité du système d'information (SSI)

Pôle Finances

- Direction des finances
- Direction des achats
- Agence comptable

Retrouvez les organigrammes, les missions et les coordonnées des directions et services centraux sur l'intranet : [L'UGA > Structures et organisation de l'UGA](#)

L'IDEX Université Grenoble Alpes

Le projet IDEX «Université Grenoble Alpes : université de l'innovation» a été labellisé «Initiative d'excellence» (IDEX) en 2016 par le gouvernement dans le cadre du programme national d'investissement d'avenir (PIA). Réservee à une dizaine de sites en France, cette prestigieuse distinction marque l'excellence du site universitaire et scientifique Grenoble Alpes. Le projet vise à créer une université de rang mondial, résolument ancrée dans son territoire et dotée d'un fort rayonnement international.

L'IDEX Université Grenoble Alpes est construit sur un consortium de 10 établissements : l'Université Grenoble Alpes et ses trois établissements-composantes (Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management, Sciences Po Grenoble, ENSAG), 5 organismes nationaux de recherche (CEA, CNRS, Inria, Inserm, INRAE), et le Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes (CHUGA). A l'issue des 5 années probatoires et après audition par un jury international, l'obtention définitive du label a été confirmée le 30 juin 2021 en conseil des ministres.

Pour en savoir plus sur l'IDEX Université Grenoble Alpes rendez-vous sur le site internet de l'UGA : [Université > Ambition et stratégie > L'initiative d'excellence IDEX](#)

Le label européen «HR excellence in research»

L'Université Grenoble Alpes a obtenu en avril 2021, le label «HR Excellence in research» attribué par la Commission européenne aux établissements qui s'engagent dans la démarche «Human resources strategy for researchers» (HRS4R). Ce label valorise les organismes qui mettent en œuvre dans leur politique de ressources humaines les 40 principes issus de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

Pour en savoir plus sur le label «HR Excellence in research», rendez-vous sur le site internet de l'UGA : [Université > Travailler à l'université > HR Excellence in research](#)

The image shows a modern building interior with a staircase and a geometric ceiling pattern. The ceiling features a repeating pattern of dark squares and light-colored lines forming a grid. The walls are light-colored, and the floor is a dark wood. A staircase with a wooden railing leads up from the foreground. Two people are walking up the stairs, and another person is visible in the background. The image is overlaid with a white banner at the top containing the text "RESSOURCES ET CADRE DE TRAVAIL".

RESSOURCES ET
CADRE DE TRAVAIL

LE SITE WEB «NOUVEL ARRIVANT» : CONNECTEZ-VOUS MAINTENANT !

Vous n'avez pas encore vos identifiants pour accéder aux informations et aux ressources de l'intranet de l'Université Grenoble Alpes ? Pas de panique, le site web «Nouvel arrivant» vous permet de préparer sereinement votre arrivée. Avec «Le pack recrutement» remplissez à l'avance votre dossier et retrouvez la liste des documents à fournir.

Vous cherchez le nom de votre gestionnaire RH, des informations sur vos horaires de travail ? Vous souhaitez faire une demande d'aide à l'installation ? Toutes les informations nécessaires à votre prise de fonction sont sur le site : <https://welcome.univ-grenoble-alpes.fr>

PREMIERS PAS À L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de votre recrutement, vous devez compléter un dossier d'embauche. Indispensable à votre prise en charge administrative, ce dossier se compose de différents documents : fiche de renseignement, justificatifs de situation (RIB, livret de famille, attestation CPAM ou MGEN, RQTH...), et certificat médical. Ce dossier permettra l'édition de votre arrêté de nomination ou de votre contrat de travail et la prise en charge de votre paie.

Lors de votre prise de poste à l'université, votre accueil sera assuré par votre structure d'affectation. Votre supérieur hiérarchique se chargera de préparer votre arrivée : poste de travail, accès informatiques...

À savoir : une journée d'accueil est organisée tous les ans par la DGD RH pour l'ensemble des nouveaux personnels.

Pour toute question relative à votre dossier administratif, rapprochez-vous de votre gestionnaire RH de proximité au sein de votre composante ou laboratoire d'accueil ou, pour les personnels affectés dans les services centraux, de votre gestionnaire au sein de la Direction de la gestion carrière et de la paie (DGCP).

LA GESTION DE VOTRE CARRIÈRE

Pour toutes les questions relatives à votre statut, à votre rémunération ou à votre avancement, que vous soyez titulaire ou contractuel, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire RH au sein de votre structure d'affectation ou de la Direction de la gestion carrière et de la paie (DGCP - Service des contrats spécifiques) pour les doctorants, les contrats de projets, les renforts temporaires et les emplois spécifiques. Pour les personnels en composante ou en laboratoire, il est aussi possible de contacter votre gestionnaire RH de proximité. Votre gestionnaire est également votre point de contact pour le suivi de vos demandes de remboursement de titres de transport.

Pour tout savoir sur la gestion de votre carrière, votre rémunération et les possibilités d'avancement, ou pour trouver les coordonnées de votre gestionnaire RH, consultez l'intranet : Ressources humaines > Carrière, contrat et rémunération




VOTRE PREMIÈRE PAIE

En fonction de la date de réception de votre dossier d'embauche, vous recevrez votre paie à la fin du mois ou le mois suivant.

Le circuit de la paie

- Prise en charge : mois de paie en cours ou mois de paie suivant selon la date de réception du dossier.
- Deux mises en paiement par mois : entre le 25 et 27 du mois et le 4 et 7 du mois suivant.
- Versement de la paie : environ le 28 du mois

À savoir : depuis avril 2021, les bulletins de paie papier ne sont plus envoyés ; ils sont consultables uniquement sur le portail ENSAP. Pour les consulter, vous devrez au préalable créer votre compte ENSAP à partir de votre n° de sécurité sociale.

 Pour toute question concernant votre paie, vous pouvez contacter le pôle en charge de l'animation de la paie au sein de la DGCP : L'UGA > Structures et organisation de l'UGA > Services centraux > DGD RH

VOTRE POSTE DE TRAVAIL

Pour vous aider à prendre en main votre poste de travail informatique, le *Catalogue des services numériques* de l'UGA met à votre disposition un grand nombre d'informations et de procédures dont une page dédiée aux nouveaux arrivants et un livret d'accueil informatique. L'accès à ce catalogue ne nécessite pas d'authentification mais vous devrez récupérer vos identifiants UGA afin d'accéder aux principaux services de l'université.

Pour récupérer vos identifiants, un lien automatique est envoyé à l'adresse électronique personnelle que vous avez communiquée au service de recrutement *via* l'application *Copass*. Si vous ne recevez pas ce courriel automatique, vous devez vous rapprocher du correspondant BIPER de votre structure. Ces identifiants, strictement confidentiels, peuvent vous permettre, selon votre profil RH, d'utiliser le réseau Wi-Fi de l'université, d'ouvrir une session sur les ordinateurs de l'UGA, d'accéder à votre messagerie électronique Zimbra, à l'Intranet, au serveur partagé de votre service et à l'ensemble des applications informatiques dont vous aurez besoin pour votre travail.

À savoir : si votre messagerie électronique Zimbra n'est pas activée, vous devez vous rapprocher du correspondant BIPER de votre structure.

 Pour consulter le *Catalogue des services numériques de l'UGA* et télécharger le *Livret d'accueil informatique*, rendez-vous à l'adresse : <https://services-numeriques.univ-grenoble-alpes.fr>

ANNUAIRES, CONTACTS ET MODÈLES DE DOCUMENTS

Sur la page d'accueil de l'intranet, les moteurs de recherche de la rubrique «Que cherchez-vous ?» vous permettent de trouver facilement une actualité, les plans des principaux sites de l'université et tous les documents conformes à la charte graphique que vous serez amené à utiliser dans le cadre de votre travail

Vous trouverez également dans la rubrique «Qui contacter ?» vos principaux contacts et deux annuaires : l'annuaire des personnels Universités/Recherche Grenoble-Savoie et l'annuaire des personnels de l'Université Grenoble Alpes (BIPER). La Base interuniversitaire des personnels et de leurs rôles (BIPER) vous permet de renseigner et mettre à jour vos coordonnées. Accessible via l'intranet, la version interne de l'annuaire BIPER recense tous les personnels de l'UGA.



À savoir : pour se mettre en conformité avec le RGPD, seuls les personnels ayant donné leur autorisation figurent dans la version publique de l'annuaire BIPER en ligne sur le site internet de l'UGA.

Pour accéder aux annuaires, trouver votre gestionnaire RH ou les organigrammes des services, cliquez sur la rubrique «Qui contacter ?» de la page d'accueil. Pour trouver un document administratif, un modèle de papier en-tête ou de présentation powerpoint, rendez-vous dans la rubrique «Que cherchez-vous ?»

MISE À JOUR DE VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Vos coordonnées professionnelles et votre lieu de travail apparaissent dans les annuaires UGA. Il est essentiel que ces informations soient exactes. Pensez à les vérifier et à les mettre à jour, notamment en cas de changement de bureau.

Des informations erronées engendrent des difficultés au niveau du système d'information : soucis d'authentification, problèmes d'accès aux applications, génération de doublons, problèmes de messagerie...

À savoir : depuis l'application BIPER, rubrique «Identité», vous pouvez aussi renseigner un courriel personnel qui vous permettra de récupérer votre mot de passe ou vos identifiants en cas d'oubli.

Pour saisir ou modifier vos informations dans la Base interuniversitaire des personnels et de leurs rôles (BIPER), rendez-vous dans le Catalogue des services numériques > Applications > Gestion des personnes et des groupes > Mettre à jour ses coordonnées, ses informations dans le SI

APPLICATIONS EN LIGNE ET SERVICES NUMÉRIQUES

Messagerie, plateformes pédagogiques, visioconférence, ordre de mission, réservation de vos titres de transport et/ou de votre hébergement, consultation des emplois du temps des étudiants, réservation de salles, reprographie, espaces collaboratifs, partage de fichiers volumineux, demande de formation ou de congés... Dans le cadre de votre activité professionnelle, l'Université Grenoble Alpes met à votre disposition de nombreux outils et applications en ligne.

À savoir : sur votre messagerie Zimbra, vous disposez d'une messagerie instantanée (Rocket.Chat) pour échanger en temps réel avec vos collègues et d'un système de visioconférence (Meet UGA).

Pour découvrir toutes les applications et le Catalogue des services numériques, rendez-vous dans le bandeau supérieur de l'intranet et cliquez sur «Applications».

BONNES PRATIQUES INFORMATIQUES


Sécurité, confidentialité, performance des traitements et de conservation des données. Le bon fonctionnement du système d'information de l'université suppose de respecter un certain nombre de bonnes pratiques. La «Charte d'usage du système d'information» définit les règles d'usage et de sécurité informatique que l'établissement et l'utilisateur s'engagent à respecter. Elle précise les droits et les devoirs de chacun.

Retrouvez la «Charte d'usage du système d'information» sur l'intranet : L'UGA > Structures et organisation de l'UGA > Statuts et règlements



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En tant que personnel de l'Université Grenoble Alpes, des données à caractère personnel, recueillies notamment lors de votre entrée dans l'établissement, font l'objet de traitements informatiques. Ces traitements sont soumis au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la Loi Informatique et libertés. Ces règles s'appliquent également aux fichiers que vous pouvez être amenés à créer dans le cadre professionnel et à leurs traitements.


 *Pour en savoir plus sur vos droits et les procédures à respecter ou pour contacter le délégué à la protection des données (DPO) et son réseau de relais et référents : Fonctions d'appui > Informatique, services numériques > Protection des données*

TEMPS DE TRAVAIL ET CONGÉS

Pour l'ensemble des personnels, la durée annuelle du temps de travail est de 1 607 heures. La durée hebdomadaire est de 36h40 pour les personnels administratifs et techniques (BIATSS). En accord avec leur chef de service, ces derniers peuvent choisir parmi 4 modalités de temps de travail. En fonction de la modalité retenue, ils peuvent bénéficier de 0 à 10 jours d'ARTT. La plage horaire de présence obligatoire est de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h (sauf temps partiel, aménagements spécifiques...). Le droit à congé est de 45 jours par an pour un personnel BIATSS exerçant à temps plein avec la possibilité, pour tous les agents titulaires ou non titulaires (ayant accompli au moins un an de service), de verser les jours non pris sur un compte épargne-temps (CET).

Pour les personnels enseignants, la durée du service statutaire d'enseignement est fonction de leur statut : 192h d'enseignement pour les enseignants-chercheurs et 384h par an pour les enseignants du second degré. Les maîtres de conférences (MCF) entrant dans l'établissement peuvent bénéficier d'un allègement de leur service. Les MCF stagiaires, bénéficient, au cours de leur période de stage, d'une formation visant à l'approfondissement des compétences pédagogiques, et pour se faire d'une décharge de 32h durant cette année (dispositif incompatible avec l'exercice d'heures complémentaires).

À savoir : Les droits à congé des personnels contractuels sont identiques à ceux des personnels titulaires. La gestion des congés se fait *via* l'application Hamac.

 *Pour en savoir plus sur le temps de travail, les aménagements proposés, le temps partiel, la gestion de vos plannings, les congés ou le télétravail, consultez l'intranet : Ressources humaines > Temps de travail et congé*

ENGAGEMENT CITOYEN

Sapeurs-pompiers volontaires, réserve militaire, engagement associatif, conseil citoyen, service national universel...L'UGA reconnaît et soutient ses personnels engagés. En tant qu'agent public, ce statut vous permet de bénéficier d'aménagement de votre temps de travail.


 *Pour en savoir plus sur ces formes d'engagement et leur reconnaissance, consultez l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie et conditions de travail > Qualité de vie au travail*



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Direction de la prévention des risques (DPR) joue un rôle essentiel dans la sécurité et la santé au travail. Elle a notamment en charge l'information et la formation des personnels et des acteurs de prévention. Elle assure également l'animation de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT, ex CHSCT). Parce que la santé et la sécurité au travail sont l'affaire de tous et la responsabilité de chacun, une charte d'engagement doit être désormais signée entre l'établissement et chaque agent.

À savoir : le registre de santé et de sécurité au travail permet à tous les agents ou usagers de signaler les situations dangereuses et/ou les situations de travail dégradées.

 *Pour en savoir plus sur la prévention des risques professionnels, les formations proposées, les procédures et la réglementation en vigueur : Fonctions d'appui > Prévention des risques*

FORMATION DES PERSONNELS

Un plan de formation pluriannuel est rédigé tous les 3 ans. Les différentes actions de formation mises en place ont un double objectif : développer les compétences «métier» de chacun et construire une évolution de carrière pour tous les personnels. Toutes les demandes de formation sont centralisées et traitées via l'application FICEL. Pour plus de renseignements sur les différents dispositifs de formation ouverts aux personnels, vous pouvez contacter la Direction du développement des compétences (DEVCO) de la DGD RH.

 *Pour en savoir plus sur les formations et accéder à l'application FICEL, rendez-vous sur l'intranet : Ressources humaines > Parcours professionnel et formation*

ESPACE ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Trois conseillères «parcours professionnels» sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet professionnel : formation, évolution de carrière, reconversion, mobilité...

Ce service est proposé à tous les personnels, qu'ils soient titulaires, contractuels, BIATSS, enseignants ou enseignants-chercheurs.

 *Pour en savoir plus sur l'espace d'accompagnement des parcours professionnels, consultez l'intranet : Ressources humaines > Parcours professionnel et formation*

VOS PROJETS À L'INTERNATIONAL

Vous partez en mission, vous recevez une délégation étrangère, vous souhaitez développer des partenariats internationaux ou financer un projet ? La DGD Développement international et territorial (DIT) vous accompagne dans toutes vos actions à l'international. Vous aimeriez partir à l'étranger pour vous former, enseigner ou approfondir vos connaissances dans votre domaine professionnel ? La mobilité à l'international ne concerne pas seulement les étudiants. Renseignez-vous !

 *Retrouvez toutes les informations et les ressources utiles mises à votre disposition par la DGD DIT sur l'intranet : Partenaires et international*



PÉDAGOGIES UNIVERSITAIRES

L'équipe de la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) accompagne les enseignants et les composantes dans leur projet pédagogique. Comment scénariser son cours en favorisant la motivation et les interactions avec les étudiants ? Comment mettre à profit les avantages des plateformes pédagogiques, des IA génératives et des vidéos en cours ? Les ingénieurs pédagogiques et audiovisuels forment et travaillent au développement des pédagogies actives et numériques dans un objectif commun : la réussite étudiante.

À savoir : tutoriels, formations, accompagnements individuels ou en composante, assistance en ligne et téléphonique... La DAPI vous accompagne dans la construction de vos enseignements en présentiel comme à distance.

 Retrouvez toute l'offre de services de la DAPI sur l'intranet : [Formation et vie étudiante > Pédagogie et innovation](#)

PROJETS DE RECHERCHE ET VALORISATION

Vous avez un projet de recherche ? La DGD Recherche, innovation et valorisation (RIV) est à votre service pour vous aider à trouver des partenaires et des financements. Elle vous accompagne tout au long de votre démarche de montage de projet et peut vous apporter un soutien technique et juridique notamment pour la rédaction de vos contrats.

Vous souhaitez valoriser vos travaux de recherche ? La DGD RIV vous apporte son expertise sur tous les aspects de propriété intellectuelle et les possibilités de valorisation ou de transfert. Organisation de manifestations scientifiques, recrutement et accueil de collaborateurs, mobilité, coordination et appui administratif, pilotage financier... La DGD RIV accompagne aussi les laboratoires dans toutes leurs activités au quotidien.

 Pour en savoir plus sur les missions et les services proposés par la DGD RIV, rendez-vous sur l'intranet : [Recherche et valorisation](#)

RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

La DGD Bibliothèques et appui à la science ouverte (BAPSO) joue un rôle d'appui aux enseignants-chercheurs, aux enseignants et aux étudiants, en mettant à leur disposition les ressources documentaires nécessaires à leurs activités de recherche et d'enseignement ou à leurs études.

À savoir : depuis 2020, Beluga (Bibliothèque en ligne Université Grenoble Alpes) réunit en un seul catalogue les anciens catalogues Odyssée et Rughis. Un outil en ligne unique pour simplifier toutes vos recherches documentaires.

 Retrouvez les ressources et les services proposées par la DGD BAPSO et découvrez les 9 BU et 30 bibliothèques de composantes ou de laboratoires sur le site : bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr ou sur l'intranet : [Fonctions d'appui > Documentation, BU](#)



AMÉLIORATION CONTINUE : UNE DÉMARCHE OUVERTE AUX SUGGESTIONS

Dès sa création, l'Université Grenoble Alpes s'est dotée d'une démarche d'amélioration continue afin de simplifier, harmoniser, fiabiliser son fonctionnement administratif et d'assurer une continuité de service. Cette démarche vise à améliorer la qualité des services rendus aux usagers et marque la volonté de l'établissement de progresser dans la maîtrise des risques, en proposant une méthodologie commune à l'ensemble des services et des composantes *via* une approche par les «processus».

À savoir : indicateurs, tableaux de bords, chiffres clefs... Le Portail d'information et d'aide à la décision (PIAD) rassemble de façon fiable et centralisée toutes les informations nécessaires au pilotage de l'établissement.


 *Pour en savoir plus, accéder au PIAD ou déposer une demande «d'action corrective, préventive ou d'amélioration», rendez-vous sur l'intranet : Fonctions d'appui > Pilotage, qualité et gestion de projet > Plan et démarche qualité*

INFORMER ET S'INFORMER

Pour vous tenir informés des dernières actualités, la Direction de la communication publie tous les deux mois «Inspiration(s)», une lettre électronique sur l'actualité universitaire et scientifique de l'UGA et des organismes de recherche partenaires. Avec la DGD RH, elle propose également tous les mois aux personnels de l'établissement «Mon fil pro» : un fil d'informations interne sur la vie professionnelle à l'UGA.

L'actualité de l'UGA est aussi à découvrir sur l'intranet, le site internet, et sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, YouTube, Instagram et LinkedIn.

Vous souhaitez diffuser une information, réaliser un support de communication, organiser un événement ? La Direction de la communication vous guide et vous accompagne dans toutes vos actions de communication. Elle vous donne aussi rendez-vous au «Shop UGA» pour découvrir tous les objets promotionnels de l'établissement.

 *Réalisation de supports de communication, relations presse, conseils et expertise, logos, photos, objets promotionnels... Retrouvez toutes les ressources et les services proposés par la Direction de la communication sur l'intranet : Fonctions d'appui > Communication*



INFOS PRATIQUES ET
**ENVIRONNEMENT
SOCIAL**

LA CARTE PROFESSIONNELLE MULTI-SERVICES ET L'APPLI MOBILE CAMPUS UGA

Nominative et munie de la photographie du porteur, la carte professionnelle multi-services permet notamment l'utilisation des photocopieurs et le règlement des repas dans les lieux de restauration du CROUS. Grâce à une solution d'authentification unique, cette carte permet aussi l'accès à certains bâtiments sécurisés et espaces «badgés» (parking, garage à vélo...), à la piscine et aux bibliothèques universitaires.

À savoir : pour profiter au mieux de votre carte multi-services, vous géolocaliser, trouver un bâtiment, un arrêt de tram ou un lieu de restauration du CROUS, pour calculer votre itinéraire, consulter l'affluence des BU ou encore découvrir l'actualité des campus... Téléchargez sur votre smartphone l'application mobile «Campus Univ. Grenoble Alpes».

 *Pour en savoir plus et obtenir votre carte professionnelle multi-services, rendez-vous sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Carte professionnelle*

LA RESTAURATION

L'Université Grenoble Alpes propose une «prestation repas» pour les personnels de l'établissement, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Celle-ci est évaluée selon l'indice de rémunération et est directement déduite du prix des repas. La carte de paiement Izly délivrée par le CROUS Grenoble Alpes est dans la plupart des cas intégrée dans la carte professionnelle. C'est donc avec celle-ci que vous pourrez régler vos repas dans les 48 restaurants et cafétérias universitaires répartis sur l'ensemble de l'académie.

 *Pour activer votre compte Izly sur votre carte professionnelle ou sur votre smartphone, connaître les tarifs des repas ou découvrir les lieux de restauration, rendez-vous sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Prestations sociales et loisirs > Restauration*

LES TRANSPORTS

Les personnels bénéficient de la prise en charge partielle du coût des abonnements correspondant aux déplacements effectués au moyen de transports publics de voyageurs entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail. Cette prise en charge concerne les personnels titulaires et contractuels quel que soit leur site d'affectation. Pour encourager le recours à des modes de transports durables et alternatifs à la voiture individuelle, l'Université Grenoble Alpes a également déployé le Forfait mobilités durables (FMD) si vous venez en vélo ou en co-voiturage.

 *Pour en savoir plus sur les abonnements, les modalités de remboursement et toutes les solutions de transport (location de vélo, co-voiturage...), rendez-vous sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Prestations sociales et loisirs > Transport*



L'ACTION SOCIALE

Les personnels peuvent bénéficier de différents types de prestations sociales : aides à la famille et à l'enfance, aides exceptionnelles, aides au logement, aides aux activités culturelles et de loisirs... Ces prestations sont accessibles aux agents titulaires et aux agents contractuels justifiant d'un CDI ou d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois.

L'action sociale interministérielle : la SRIAS d'Auvergne-Rhône-Alpes assure et coordonne l'action sociale, culturelle et de loisirs dans la fonction publique de l'État au niveau régional. Elle propose des actions qui s'adressent spécifiquement aux agents de l'État de la région, actifs ou retraités, en complément de ce que propose l'UGA.

Dans le cadre de sa politique sociale, l'Université Grenoble Alpes a développé des partenariats privilégiés avec la CASDEN, la MAIF et la MGEN, et propose des permanences d'information au plus près du lieu de travail des personnels.

 Retrouvez la liste des prestations sociales et les partenaires sociaux de l'UGA, sur l'intranet : [Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Prestations sociales et loisirs ou Partenariats sociaux](#)

LES PERMANENCES JURIDIQUES

Droit civil ou familial, consommation, crédit... Vous rencontrez des difficultés d'ordre juridique dans votre vie quotidienne ? La Direction de l'environnement social (DES) de la DGD RH vous propose de bénéficier des conseils d'une avocate. Ces premières informations juridiques sont délivrées lors de consultations strictement confidentielles.

 Pour plus d'informations : [Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Qualité de vie au travail > Permanence juridique](#)

LES ASSISTANTES SOCIALES

Les assistantes sociales interviennent sur rendez-vous pour accompagner les personnels dans les étapes de leur vie professionnelle (congé maladie, handicap, risques psycho-sociaux, départ à la retraite, mobilité...), et pour suivre et orienter, à leur demande, les évolutions de leur vie privée (vie familiale, gestion budgétaire, logement...).

À savoir : «Les lundis du social». Tout au long de l'année, les assistantes sociales proposent des informations collectives sur les grands sujets d'actualités du champ social.

 Pour en savoir plus et prendre rendez-vous avec une assistante sociale du Service social des personnels, consultez l'intranet : [Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Qualité de vie au travail > Accompagnement social des personnels](#)

LA SANTÉ ET LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Pour les personnels exposés à des risques professionnels (chimiques, biologiques, physiques...), la visite médicale s'effectue tous les 2 ans. La périodicité de cette visite est de 5 ans pour les autres personnels. L'Université Grenoble Alpes propose par ailleurs un accompagnement spécifique pour les agents ayant des problèmes de santé, une maladie professionnelle ou victimes d'un accident du travail. Cet accompagnement est organisé avec deux médecins du travail.

 Pour en savoir plus sur la mission santé, les congés maladie et les consultations des médecins du travail, rendez-vous sur l'intranet : [Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Santé au travail](#)



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

En juin 2018, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et le comité technique (CT) ont signé un accord-cadre pour la qualité de vie au travail (QVT). Cet accord est l'aboutissement d'une concertation avec les représentants du personnel et s'est appuyé sur les résultats de l'enquête «QVT» de 2017. Grâce aux travaux des membres de la conférence sociale, réunie en juin 2017, 60 actions concrètes pour améliorer le bien-être au travail ont été identifiées et actées dans l'accord-cadre.

Droit à la déconnexion, équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle... Une «Charte du bon usage des temps de travail» a été adoptée en 2019.

À savoir : menées tous les deux ans, les enquêtes «QVT» permettent, selon leurs résultats, d'ajuster les actions de l'accord-cadre ou d'en envisager de nouvelles.

 *Pour en savoir plus sur la démarche «QVT» et le bien-être au travail, rendez-vous sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Qualité de vie au travail*

LE TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est proposé à l'ensemble des personnels administratifs et techniques (BIATSS), aux doctorants et aux chercheurs contractuels de l'université. Le déploiement du télétravail s'inscrit dans le cadre du plan d'accompagnement à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Cette modalité de travail reste cependant soumise à l'avis favorable de votre hiérarchie (encadrant ou directeur de laboratoire).

Lorsque vous êtes en télétravail, vous avez accès à tous les services informatiques de l'établissement comme si vous étiez sur place à l'université. Toutes les ressources relatives au télétravail sont rassemblées dans le *Catalogue des services numériques* (rubrique : «PC et téléphone» > «Télétravail»).

 *Pour en savoir plus et prendre connaissance de la Charte du télétravail à l'UGA, rendez-vous sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Qualité de vie au travail > Télétravail*

L'ESPACE D'ÉCOUTE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Pour prévenir les risques psychosociaux (RPS), l'université a mis en place un dispositif d'alerte des situations de souffrance au travail et un comité d'intervention dont l'ensemble des membres est soumis à des règles communes de confidentialité et de bienveillance.

Un espace d'écoute et d'accompagnement psychologique, individualisé et confidentiel, a également été mis en place. En cas de situation professionnelle difficile ou de mal-être au travail, les personnels peuvent ainsi solliciter des psychologues du travail.

 *Retrouvez toutes les informations sur la prévention des risques psychosociaux et les dispositifs d'aide sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Prévention des risques psychosociaux et médiation*



LA MÉDIATION INTERNE

Tensions professionnelles, stress, souffrance au travail peuvent être la cause et/ou la conséquence de dysfonctionnements. Au sein de l'Université Grenoble Alpes, des médiateurs et médiatrices peuvent intervenir pour apaiser les situations et proposer un mode alternatif de résolution des conflits dans l'intérêt de chacun.

Retrouvez toutes les informations sur la médiation sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Prévention des risques psychosociaux et médiation

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Si vous êtes victime de violences sexuelles ou sexistes sur votre lieu de travail, ou si vous êtes témoin de tels comportements, n'attendez pas pour réagir. Une procédure d'alerte et un dispositif d'accompagnement ont été mis en place au sein de l'établissement.

Pour en savoir plus sur le dispositif de veille et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Combattre les violences sexuelles et sexistes

L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Intégrer les différences et accueillir tous les talents. Tournée vers le développement des compétences et aptitudes de chacun, l'Université Grenoble Alpes s'attache à offrir à ses personnels en situation de handicap des conditions d'accueil adaptées à leurs besoins. Déclarer votre handicap peut vous permettre de bénéficier de tous les accompagnements techniques et humains possibles et de prétendre à des droits particuliers.

Retrouvez les actions et les coordonnées de la Mission diversité handicap sur l'intranet : Ressources humaines > Environnement social, qualité de vie au travail > Accompagnement du handicap

RSE & ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

À travers son schéma directeur RSE, son soutien aux mobilités douces, la réhabilitation de son patrimoine immobilier, le tri sélectif, la préservation de la biodiversité, un usage du numérique responsable, le développement du télétravail ou encore ses programmes de recherche et de formation, l'UGA est résolument engagée dans la transition écologique. Elle a également conscience du rôle important qu'elle a à jouer dans le domaine de l'égalité professionnelle femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations.

Pour en savoir plus sur ces deux missions, rendez-vous sur l'intranet : L'UGA > Responsabilité sociétale et environnementale et Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations

LES SYNDICATS

Plusieurs syndicats représentent les personnels dans les conseils et les instances de concertation de l'université : FERC-Sup CGT, Force ouvrière (FNEC-FP-FO), FSU (SNASUB, SNCS, SNEP, SNESUP) SGEN-CFDT, SNPTES, Sup'Recherche-UNSA. Ces syndicats ont la possibilité de contacter les personnels par courriel *via* des listes de diffusion et disposent d'un espace d'information sur l'intranet.

Retrouvez les espaces d'information de chaque syndicat sur l'intranet : L'UGA > Syndicats



LA CULTURE ET LES LOISIRS

Spectacles, concerts, sorties ski, voyages, colonies de vacances, stages linguistiques, médiathèques... Le CAESUG propose aux personnels et à leurs enfants un très grand nombre d'activités sportives, culturelles et de loisirs à des tarifs préférentiels et subventionnés.

La Direction de la culture et de la culture scientifique propose aussi de nombreuses manifestations culturelles en ville et sur le campus à l'Amphidice ou à l'EST (salles de spectacle et équipements culturels de l'UGA), et développe une multitude d'actions de culture scientifique.

Pour en savoir plus sur le CAESUG ou découvrir la programmation culturelle de l'UGA, rendez-vous sur l'intranet : [Vie de campus](#) > [Le CAESUG ou Activités culturelles](#)

LE SPORT

Le CAESUG vous offre la possibilité de pratiquer de nombreux sports collectifs ou individuels. Réservées aux personnels de l'université et du CNRS, ces activités sont proposées à des tarifs préférentiels et à des horaires adaptés. Souvent entre midi et deux, Le Service des sports de l'UGA (SUAPS) propose également aux personnels des activités sport, santé et bien-être.

Retrouvez toutes les activités sportives proposées à Grenoble ou Valence sur l'intranet : [Vie de campus](#) > [CAESUG et Activités sportives pour le SUAPS](#)

LA CARTE DE LECTEUR DE LA BU

L'accès aux BU et aux bibliothèques d'UFR est libre et gratuit pour tous les personnels. Vous n'avez pas besoin d'être inscrit pour venir travailler, consulter les ouvrages, revues et journaux proposés en libre-accès. L'inscription est par contre nécessaire pour emprunter, consulter les ressources électroniques et bénéficier des services de la BU. Une carte de bibliothèque nominative vous est délivrée gratuitement lors de votre première inscription.

À savoir : grâce au partenariat mis en place par la Direction de l'environnement social (DES) avec Info-Presse, vous pouvez bénéficier d'abonnements à tarifs préférentiels sur un large choix de revues.

Découvrez les ressources et les services des BU sur l'intranet : [Fonctions d'appui](#) > [Documentation, BU](#)

JOURNÉE DES PERSONNELS ET ARBRES DE NOËL

Chaque année, la Direction de l'environnement social (DES) de la DGD RH contribue aux événements de rentrée sous la forme de stands d'information (QVT, santé, mobilité, loisirs, village RH...) et de rencontres avec les directions et services de l'UGA. Elle propose aussi à tous les personnels des moments d'échanges et de convivialité.

Courant décembre, deux arbres de Noël sont organisés à Grenoble et Valence. A cette occasion, de nombreuses activités et spectacles sont proposés pour les petits et les plus grands.

Retrouvez le programme de ces événements dans la rubrique «Actualités» de l'intranet

ENTRE NOUS

L'Université Grenoble Alpes, c'est avant tout près de 7 800 personnels ! Vous souhaitez diffuser une annonce immobilière ou proposer un échange de service auprès de vos collègues ? Déposez votre annonce en ligne dans la rubrique «Petites annonces».

Retrouvez les dernières petites annonces des personnels, déposez votre annonce immobilière ou votre proposition d'échanges de service sur l'intranet : [Vie de campus](#) > [Petites annonces](#)

